

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Membres titulaires	39
Titulaires Présents	32
Suppléants avec vote	0
Pouvoirs	6
Nombre de votants	38
Date de la convocation	07/04/2023
Certifié exécutoire le	24/04/2023
Date d'affichage	24/04/2023
Envoyé en préfecture le	24/04/2023

Le quatorze avril deux mille vingt-trois à dix-huit heures trente, les membres du conseil communautaire se sont réunis à la salle des fêtes de Treignac, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, JENTY Philippe.

TITULAIRES PRESENTS AVEC VOTE: BERNARD Sylvain, BONNET TENEZE Véronique, BORT Jean-Pierre, BOUCHOT Estelle, BOURDARIAS Sophie, BOURROUX François, CHAMPSEIX Serge, COIGNAC Gérard, COUTURAS Alain, DEGERY Sylvie, GARAIS Daniel, JAMILLOUX-VERDIER Simone, JANICOT Véronique, JARRIGE Didier, JENTY Philippe, LACHAUD Sylvie, LAURENT André, LE MEUR Marion, MEUNIER Colette, PETIT Christophe, PEYRAMAURE Pierre, PLAS Marcel, ROME Hélène, ROME Robert, ROUCHEREAU Patrice, SAVIGNAC SYLVIE, SENEJOUX Geneviève, SENEJOUX Philippe, TAVERT Gérard, TERRACOL Danielle, URBAIN Jean Yves, VIGROUX SARDENNE Josiane.

SUPPLEANTS PRESENTS AVEC VOTE :

SUPPLEANTS PRESENTS SANS VOTE : BEYSSERIE Marc, GAGE Pascal, LONGUET Jean François.

EXCUSES : CHABRILLANGES Maurice (donne procuration à COIGNAC Gérard), CHASSEING Daniel (donne procuration à JENTY Philippe), CHEYPE Sandrine, (donne procuration à COUTURAS Alain), COISSAC Vincent (donne procuration à JANICOT Véronique), LELIEVRE Carla, RUAL Bernard (donne procuration à TAVERT Gérard), TER-HEIDE Laurence (donne procuration à SENEJOUX Geneviève),

Secrétaire : COIGNAC Gérard.

72-2023 Convention d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT)

Suite à la présentation du diagnostic et du plan d'action intégré dans l'Opération de revitalisation du Territoire (ORT) avec l'Etat, le président demande au conseil l'autorisation de signer la convention.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide à 38 voix pour, 0 contre, 0 abstention :

- d'autoriser le président à signer la Convention d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) avec l'Etat ainsi que tous ses avenants, et ce pendant toute la durée de la convention.

Fait à Treignac le 24/04/2023
Le Président Philippe JENTY

